

Année académique 2025 - 2026

Département Arts, Business et Communication

# Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél: +32 (0) 69 89 05 06 Fax: +32 (0) 69 89 05 04 Mail: social.tournai@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE116 Expression: Radio							
Ancien Code	SOCM1B16	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	TOCO1160						
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h				
Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE	Charlotte LEGRAND (legrandc@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

# 2. Présentation

#### Introduction

Cet atelier vise à préparer les étudiant.e.s aux métiers de la radio généraliste.

Ils/elles apprendront les techniques de base (écriture radiophonique, travail de terrain, montage...), s'initieront au travail d'enquête et de terrain. La créativité et le travail de groupe seront encouragés tout au long de l'année.

# Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Établir une communication professionnelle
  - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
  - 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
  - 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
  - 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur
- Compétence 2 Interagir avec son milieu professionnel
  - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
  - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
  - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 3 Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
  - 3.1 Identifier et s'approprier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
  - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture
  - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
  - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- Compétence 5 Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture
  - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
  - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
  - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
  - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
  - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de

5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

#### Compétence 6 Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité

6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

## Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche de l'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B16A Expression sonore 1/ bases de la radio

20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

# 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B16A Expression sonore 1/ bases de la radio

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

#### Principe général:

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

#### **Exceptions après délibération du jury :**

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

# Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).



Année académique 2025-2026

Département Arts, Business et Communication

# Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél: +32 (0) 69 89 05 06 Fax: +32 (0) 69 89 05 04 Mail: social.tournai@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression sonore 1/ bases de la radio							
Ancien Code	23_SOCM1B16A	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	TOCO1161						
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h				
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Charlotte LEGRAND (legrandc@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

### 2. Présentation

#### Introduction

Cet atelier vise à préparer les étudiant.e.s aux métiers de la radio généraliste, et à tout métier nécessitant des compétences en matière de prise de son/montage audio.

Ils/elles apprendront les techniques de base (écriture radiophonique, travail de terrain, montage...), s'initieront au travail d'enquête et de terrain. La créativité et le travail de groupe seront encouragés tout au long de l'année.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant.e sera capable de réaliser une série de formats très utilisés en radio : interview, microtrottoir, brèves, reportage...Il/elle recevra des bases pour réaliser son propre podcast.

# 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

Apprendre le B.A.-Ba des métiers de la radio : vocabulaire, formats, angles, prise de son, attitude en reportage, montage, *ambiances et création d'un univers sonore...* 

Découvrir et réaliser : un micro-trottoir, des interviews, des brèves, un billet, un reportage...

Se préparer au contact avec le terrain et le milieu professionnel (rédactions, secteur culturel, associatif...)

### Démarches d'apprentissage

L'approche mêlera la théorie et la pratique. Des exemples concrets, réalisés par des professionnels de la radio, seront proposés à l'étudiant.e. Il/elle pourra de cette manière saisir la spécificité de chaque format et s'inspirer des contenus entendus.

L'étudiant.e sera amené à se rendre sur le terrain pour s'approprier les apprentissages reçus au cours. Sa collaboration au podcast de l'école "HELHa de la Voix" sera encouragée et accompagnée.

## Dispositifs d'aide à la réussite

En plus du coaching de groupe, les enseignants restent disponibles (dans la mesure des possibilités vu leur pratique

professionnelle) par mail ou par Teams.

#### Sources et références

Ouvrages utilisés par l'enseignante mais pas indispensables:

Gauriat L., Cuoq J., Journaliste radio, une voix, un micro, une écriture, PUG, 2016.

Antoine F., Dumont J.-F., Grevisse B., Marion P., Ringlet G., *Ecrire au quotidien -Pratiques du journalisme*, EVO Communication, 1995.

https://24hdansuneredaction.com - Fiches techniques

Boeuf P., Créer son podcast pour les nuls, FIRST, 2021.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- des notes de cours postées sur ConnectED;
- des exemples et ressources supplémentaires.

Les consignes des travaux pratiques seront détaillées aux cours et accessibles sur ConnectED.

# 4. Modalités d'évaluation

## **Principe**

#### 01

Evaluation continue (travaux pratiques pour 30 % des points)

#### Q 2

- Evaluation continue (travaux pratiques pour 20 % des points)
- Examen pratique sous forme d'un reportage pour 50 % des points

#### **Q3**:

Examen pratique sous forme d'un reportage pour 100% des points.

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30	Evc	20		
Période d'évaluation			Exp	50	Exp	100

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

#### Dispositions complémentaires

Tout travail ou TJ non présenté dans le cadre de l'évaluation continue, ou non remis dans les délais, sera sanctionné par un Zéro.

La participation <u>active</u> au projet Podcast de l'école (HELHa de la Voix) fera l'objet d'un bonus de 5 points (5 points sur 50 au Q2) :

- · aux réunions de préparation des podcast
- à la réalisation d'au moins 2 séquences en tout en en partie -

# Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).